

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 06 novembre 2018

Convocation du 26/10/2018

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 10

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 08/11/2018

L'an deux mil dix-huit, le six novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Armelle PONCET

Présents : Florian STEPHAN, Claude LECHAT, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Armelle PONCET, Dominique GIRARD, Roger FRESNEAU, Mireille FOURMOND, Christophe GAINON

Absents : Emmanuelle PATURAL, Nicolas DAVIAUD, Thierry MARCHAU, Jean-Baptiste ROTTIER, Loïc LAFOURCADE,

Bon pour pouvoir :

DCM 2018-48

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le Maire ouvre le débat concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

- * Développer son potentiel économique dont les piliers touristiques et agricole
- * Renforcer la centralité du pôle saumurois
- * Valoriser les ressources locales dans un environnement riche et sensible

Le PADD a fait l'objet d'un débat au conseil municipal de la commune de La Breille-Les-Pins, en sa séance publique du 06 novembre 2018 durant lequel aucune remarque n'a été émise.

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 08/11/2018
Et de la publication 08/11/2018

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 07/11/2018

Le Maire,

F. STEPHAN

